

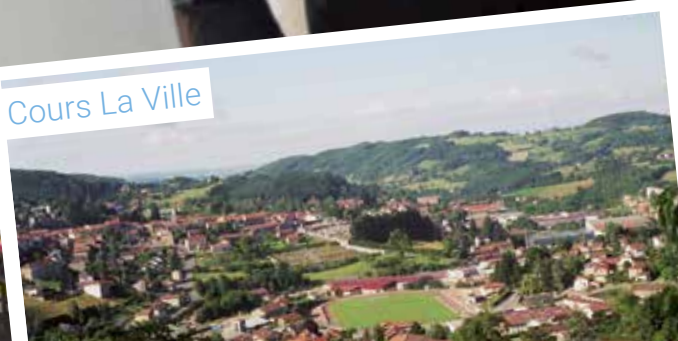


Thel

La Ville



Pont-Trambouze



Cours La Ville



Cours Magazine

Mai 2016



2
Sommaire
édito

4
La nouvelle
commune de
Cours

12
Rétrospective

14
Vivre à Cours

35
Libre expression

36
Agenda

Flashez
moi !



Bulletin municipal mai 2016

Édité par la ville de Cours
Directeur de la publication :
Michel LACHIZE, Maire
Directrice de la rédaction :
Ginette MANARY -
Maire-adjointe chargée de la
Communication

Création réalisation :
Pagina communication

Crédit Photos :
mairie et associations,
presse, Thinkstock

2 500 exemplaires
GRATUIT

MAIRIE
Place de la Libération,
Cours La Ville
69470 Cours
Tél. 04 74 89 71 80
Fax. 04 74 89 89 03
commune@mairie-cours.fr
www.mairie-cours.fr

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, mercredi et
vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h
jeudi de 8h30 à 12h
samedi de 9h à 11h.

**MAIRIE Annexe de
Pont-Trambouze**

Place Beillard
Pont-Trambouze
69 470 COURS
Tél. : 04 74 64 11 09
Fax : 04 74 64 67 20
eluspont@mairie-cours.fr ;
n.descours@mairie-cours.fr ;
a.magnin@mairie-cours.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi et
vendredi : de 8h30 à 12h
Jeudi : 13h30-16h

MAIRIE Annexe de Thel

Le Bourg
Thel 69 470 COURS
Tél. : 04 74 64 85 14
Fax : 04 74 13 02 44
elusthel@mairie-cours.fr ;
c.favre@mairie-cours.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi et vendredi : 14h-18h



**Lorsque la solidarité territoriale, la
proximité et l'habitude du travail en
commun préexistent, la création d'une
Commune Nouvelle est une évolution
naturelle pour tous.**

Cours est née en regroupant les élus actuels, les moyens humains, techniques et financiers, tout en laissant la possibilité aux 3 communes de garder leur nom, leur identité et leurs spécificités propres.

Les 3 mairies de nos anciennes communes sont devenues des mairies annexes permettant d'assurer le maintien d'un service public de proximité et de garantir à tous un cadre de vie accueillant et sécurisant et un quotidien pratique.

L'objectif de sa création était d'avoir une commune plus forte dans un contexte budgétaire toujours plus

Une Commune Nouvelle baptisée *Cours*

contraignant. En regroupant près de 4 700 habitants, Cours va permettre de limiter les conséquences de la baisse des Dotations de l'État.

L'intérêt de créer une commune unique est en premier financier. En mutualisant les budgets et les services, en partageant le personnel et les matériels, les 3 communes réduisent leurs coûts de fonctionnement et font des économies budgétaires substantielles. Ce qui va nous permettre d'investir pour l'avenir et de continuer à vous proposer des services de qualité. La fusion va donner plus de moyens à la valorisation de l'activité économique et le nouveau Conseil municipal va s'attacher à développer l'industrie, l'artisanat, le commerce, l'agriculture et la vie associative, culturelle, sportive et caritative, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien. Enfin, Cours va pouvoir produire un document

d'urbanisme commun, réalisé en concertation avec les instances des 3 communes et toutes les demandes d'urbanisme et de gestion du domaine public seront soumises à l'avis des 3 Maires délégués.

De grandes orientations ont été retenues pour chacun des 3 territoires, qui vont continuer à se développer au sein de la commune nouvelle. À **Cours La Ville**, nous allons poursuivre la mise en valeur du centre-ville avec la mise en œuvre des phases 3 et 4 des travaux prévus : rue de la mairie, rue du commerce, rue du Dr Sénac, rue Gambetta et place Henri Vieilly. Tout en poursuivant la rénovation de la salle municipale, du château de la Fargette, du barrage et du centre de **La Ville**. À **Pont-Trambouze**, la salle des fêtes sera construite comme prévu et à **Thel**, la mairie sera déplacée dans de nouveaux locaux ce qui

permettra ensuite d'aménager l'école.

Mises aux normes d'accessibilité des lieux publics sur les 3 communes déléguées pour les personnes à mobilité réduite.

Merci à la nouvelle équipe municipale et à tous les employés municipaux qui ont été opérationnels immédiatement, « l'union fait la force » comme vous allez le découvrir tout au long de ce 1^{er} bulletin de notre Commune Nouvelle.

Un grand merci aussi à nos marcheurs de l'association « ACTIV'RETRAITE » qui se chargent de sa distribution avec joie et bonne humeur !

Bonne lecture.

Michel LACHIZE
Maire de COURS.

La Commune Nouvelle de Cours

04



Depuis plusieurs années déjà, le projet de regroupement de communes était évoqué entre les édiles des communes voisines, susceptibles de se réunir pour n'en former plus qu'une, plus importante, plus forte, au pouvoir financier accru.

C'est pendant l'été 2015 que Patrice Verchère, à l'époque Député-Maire de Cours La Ville, a engagé des négociations en vue d'une fusion avec les communes limitrophes de son territoire. Certaines n'ont pas souhaité donner suite à ce projet. Pont-Trambouze et Thel ont tout de suite été enthousiastes.

« Le mariage » entre les 3 communes est donc devenu une étape naturelle du développement du territoire, d'autant que Cours La Ville, Pont-Trambouze et Thel ont en commun des profils démographiques, économiques et géographiques. La fusion actée, il a fallu

que celle-ci se matérialise, ce qui a fait l'objet d'un long processus de réflexion ponctué de nombreuses réunions de travail entre les élus des 3 communes ainsi qu'avec le Sous-Préfet et la Direction des Services Fiscaux de Lyon.



Chronologie d'une fusion :

■ **Le 12 octobre 2015 :**

Les grandes lignes du projet de création d'une Commune Nouvelle sont présentées au cours d'une conférence de presse.

■ **Du 13 octobre au 10 novembre :**

Vient le temps de la concertation, les élus locaux organisent une réunion publique dans chaque commune fondatrice du projet pour présenter le

regroupement, échanger et répondre aux interrogations des habitants.

■ **Le 12 novembre :**

Le projet est officialisé. Les membres des Conseils municipaux de Cours La Ville, Pont-Trambouze et Thel décident de se regrouper pour former la **Commune Nouvelle de COURS.**

■ **Le 17 décembre :**

Pour confirmer cette décision, Patrice Verchère, Député-Maire de Cours La Ville, David Gianone, Maire de Pont-Trambouze et Yolande Aigle, Maire de Thel, signent la charte de la Commune Nouvelle, retraçant les points essentiels de la fusion.

Un acte qui formalise le lien moral qui existe désormais entre les 3 communes fondatrices.



■ Le 1^{er} janvier 2016 :

La Commune Nouvelle est créée.

Un arrêté préfectoral définit légalement le regroupement.

Une nouvelle page de l'histoire du territoire s'écrit.

■ Le 7 janvier :

Le premier Conseil municipal se réunit à Thel, en présence des 51 conseillers issus des 3 communes fondatrices, pour élire le nouveau Maire de COURS et le Maire délégué de Cours La Ville, en présence des Maires délégués de Pont-Trambouze et Thel, déjà nommés par arrêté préfectoral.

■ Les 21 janvier et 1^{er} mars :

Deux autres réunions du Conseil Municipal se sont ouvertes, pour élire cette fois les Adjointes de COURS et désigner les représentants de la jeune collectivité au sein de différents établissements publics et organismes.

Suivent d'autres décisions qui définissent la composition des différentes commissions municipales et désignent les membres du CCAS commun.

■ Le 12 avril :

Le Conseil municipal vote le 1^{er} budget de la Commune Nouvelle, reprenant le passif et l'actif des 3 Municipalités fondatrices et prennent en charge la gestion des affaires courantes. Pour l'heure, le travail d'harmonisation des différentes politiques de la vie communale est important pour le développement du territoire et crée chaque jour de grandes richesses pour tous : une identité commune, la fédération d'un territoire, le maintien des services à la population entre autres.

CHIFFRES CLÉS

1 seule Commune Nouvelle dans le Rhône au 01/01/2016

3 communes fondatrices

4 691 habitants

51 Conseillers municipaux

34 km² de superficie

2 700 emplois sur le territoire

44 employés communaux titulaires

69 470 : un seul code postal pour les 3 communes

Une nouvelle commune

Entrée de Cours La Ville

Parc de Pont-Trambouze

Square de Thel

■ Un nouveau nom :

La recherche d'un nouveau nom a fait l'objet de vives discussions entre les élus. Et, c'est à forte majorité que COURS a été adopté.

COURS c'est simple, efficace et surtout historique !

Enfin, ce nom a également été choisi pour les acteurs économiques locaux pour lesquels il paraissait opportun de choisir un nom avec une identité préexistante, pour permettre une identification plus rapide de la Commune Nouvelle.

■ Un nouveau logo :



3 rectangles représentant les 3 communes déléguées qui conservent leur identité, leur histoire, leurs couleurs et qui à elles 3, composent la nouvelle entité. COURS est au centre avec un delta ouvert sur l'avenir du nouveau territoire.



Changer d'adresse comment ça marche ?

Dans le cadre de la création de COURS, la Municipalité vous aide dans vos démarches administratives liées à votre nouvelle adresse.

En décembre dernier, 5 cartes de La Poste intitulées « Diffusez votre bonne adresse » vous ont été distribuées, opération financée par la Commune. Elles peuvent être envoyées, sans affranchissement, à différents organismes pour les informer de votre changement d'adresse dû à la création de la Commune Nouvelle.

Ces démarches ne sont pas obligatoires mais fortement conseillées.

De nouvelles adresses postales :

■ M. René DUPONT,
domicilié « 246, rue Général Leclerc »
à Cours La Ville verra son adresse
modifiée comme suit :

M. René DUPONT
246 rue Général Leclerc
Cours La Ville
69 470 COURS

■ M. et Mme Pierre DURAND,
domiciliés « 1 428 Rue Aimé
Christophe » à Pont-Trambouze,
changeront de Code Postal et auront
l'adresse suivante :

M. et Mme Pierre DURAND
1 428 rue Aimé Christophe
Pont-Trambouze
69 470 COURS

■ Mme Élise FAUBERT,
domiciliée Lieu-dit « Le Vallet »
à Thel, aura l'adresse suivante :

Mme Élise FAUBERT
Lieu-dit « Le Vallet »
Thel
69 470 COURS

Les agents des 3 collectivités sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives et pour obtenir une attestation de domicile (sachant que désormais chacun pourra se rendre dans une des 3 mairies de son choix).

Le Conseil municipal de la Commune Nouvelle

Présentation des délégations du Maire, des
Maires délégués, des Adjoints et des Conseillers
municipaux délégués

08

■ Le Maire



Michel LACHIZE,

Maire de la Commune Nouvelle de COURS :

- Affaires générales de la Commune Nouvelle
- Officier d'État Civil et Officier de Police Judiciaire sur tout le territoire de Cours
- Urbanisme
- Vice-Président de la COR (aissainissement)
- Président Syndicat de Rivières

■ Les Maires Délégués

Georges BURNICHON,

Maire délégué de Cours La Ville :

- Affaires générales concernant le territoire de Cours La Ville
- Officier d'État Civil et de Police Judiciaire
- Finances Communales
- Économie/Artisanat
- Sécurité / Police
- Membre du conseil communautaire élargi
- Président de la SAIEMVC



David GIANONE,

Maire délégué de Pont-Trambouze :

- Affaires générales concernant le territoire de Pont-Trambouze
- Officier d'État Civil et de Police Judiciaire
- Affaires sportives
- Personnel Communal
- Délégué au SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône)
- Conseiller communautaire



Yolande AIGLE,

Maire délégué de Thel :

- Affaires générales concernant le territoire de Thel
- Officier d'État Civil et de Police Judiciaire
- S.R.D.C. (Syndicat Rhodanien du Câble)
- Membre conseil communautaire élargi



■ Les 11 Adjointes



Annie DEVEAUX,

1^{er} Adjoint :

- Affaires scolaires
- Contrats aidés écoles
- Lien avec le Centre Social & Culturel
- Habitat/Logement
- Personnes âgées et retraités
- Conseiller communautaire
- Présidente du SIVU, FRPA «Le Florentin»



Philippe PERRIAUX,

2^e Adjoint :

- Planning des salles sportives
- Vie associative
- Référent piscine
- Cimetières



Gabriel BOUCAUD,

3^e Adjoint :

- Déneigement
- Travaux
- Voirie
- Bâtiments



Ginette MANARY,

4^e Adjoint :

- Affaires culturelles
- CME (Conseil Municipal des Enfants)
- Cinéma municipal et Bibliothèque
- Communication
- Jumelage. Tourisme
- Conseiller communautaire



René MILLET,

5^e Adjoint :

- Voirie
- Sécurité/Circulation routière/Incendie
- Plan Communal de Sauvegarde
- Assainissement collectif et non collectif
- Ordures ménagères
- Relations avec «La Ville»
- Conseiller communautaire
- Délégué Suppléant au SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône)



Michel BRESSON,

6^e Adjoint :

- Accessibilité
- Travaux
- Voirie
- Bâtiments



Anick MAZZETTO,

7^e Adjoint :

- Affaires sociales
- Associations caritatives
- Contrats aidés / Insertion
- Suivi de la « Mutuelle pour tous »
- L'Escale
- Bourse au permis
- Vice-Présidente du CCAS



Jean-Paul CANET,

8^e Adjoint :

- Travaux
- Bâtiments communaux
- Barrage
- Accessibilités



Angélique BOUJOT,

9^e Adjoint :

- Personnes âgées
- Retraités
- Affaires sociales
- Membre du CCAS



Jean-Albert CORGIE,

10^e Adjoint :

- PLU
- Cimetières
- Assainissement
- Ordures ménagères
- Communication



Lydie LEROY,

11^e Adjoint :

- Tourisme
- Affaires scolaires
- Conseil Municipal Enfants

■ Les Conseillers Municipaux délégués



Jean-Claude CABOUX,
Conseiller municipal délégué :

- Fleurissement
- Agriculture, forêts, chasse et pêche
- Locations salles communales, mobilier
- Stades
- Vice-Président au Syndicat Rhône Loire Nord,
- Conseiller communautaire



Katia SADOT,
Conseiller municipal délégué :

- Commerce
- Marchés et foires
- Fêtes et cérémonies
- Animation



Guy ANTHOINE,
Conseiller municipal délégué :

- Information (panneaux électroniques, listes de diffusion)
- Développement durable
- Énergies renouvelables
- Territoires Énergies Positives (TEPOS)
- Communication

■ Les autres membres du Conseil municipal :

Béatrice APPARCEL, Françoise BONNEVAY, Nancy BRESSON, Marie-Noëlle COILLARD, Baptiste DECHAVANNE, Jean-Yves DEPIERRE, Frédéric GODDARD, Hélène GOUJAT, Pascal PALLUET, Magali PERRET, Philippe SEIVE, Maurice GEAY, Cécile VERNAY-CHERPIN, Danielle LAGER, Frédéric GASCON, Frédérique BRUGIÈRE, Gervais MOREL, André CLAIRET, Marie-Noëlle BÉCAT, André DUBOST, Georges GRUDE, Tanguy MATRAY, Élodie MÉLETON, Jonathan PONTET, Hervé SIROT, Philippe VERCHÈRE, Olivier DUBOUIS, Franck DUBOUIS, Sébastien GARDET, Franck GOINE, Pierre LENOIR, Johanna GONZALEZ, Valérie NOAILLY.



Rétrospective

Ça c'est passé !

12

03/2016 :
Démolition
Cités du Repos à
Cours La Ville



25 et 26/03/2016 :
Foire au boudin à
Pont-Tranbouze



05/09/2015 :
Concert de Celkit à
Cours La Ville





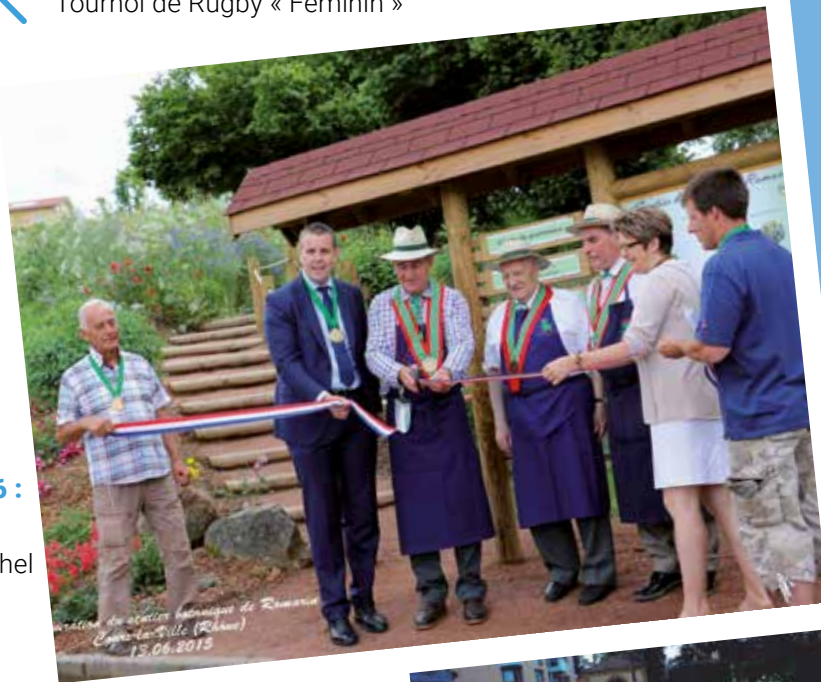
12/03/2016 :
Tournoi de Rugby « Féminin »



03/04/2016 :
Repas des
anciens à Thel



07/03/2016 :
Sortie raquette
de l'association
Activ' Retraite à
Chalmazel



13/06/2015 :
Inauguration
du sentier
botanique à
Cours La Ville



26/03/2016 :
Apéritif sur la terrasse
lors de la porte ouverte de la
résidence du Florentin.

Vivre à Cours

14

34 communes

76 conseillers
communautaires

50 162 habitants

577 km² de superficie



La nouvelle commune de COURS fait partie de la COR (Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien), créée le 1^{er} janvier 2016, réunissant celles du Pays d'Amplepuis Thizy, de la Haute Vallée d'Azergues et du Pays de Tarare. Il s'agissait avant cette date d'une Communauté de Communes.

■ LA COR

3 Rue de la Venne
69 170 TARARE
Tél. : 04 74 05 06 60
Courriel : contact@c-or.fr



Une collectivité aux compétences multiples

Aménagement de l'espace communautaire, développement économique, développement durable, collecte et traitement des déchets, assainissement, voirie, politique d'aménagement social d'intérêt communautaire, sport, culture...

Plus d'informations, consultez leur site Internet : www.ouestrhodanien.fr



Cours, une commune où il fait bon vivre

15

La création de COURS a multiplié les opportunités de développement et d'échanges entre Cours La Ville (La Ville), Pont-Trambouze et Thel.

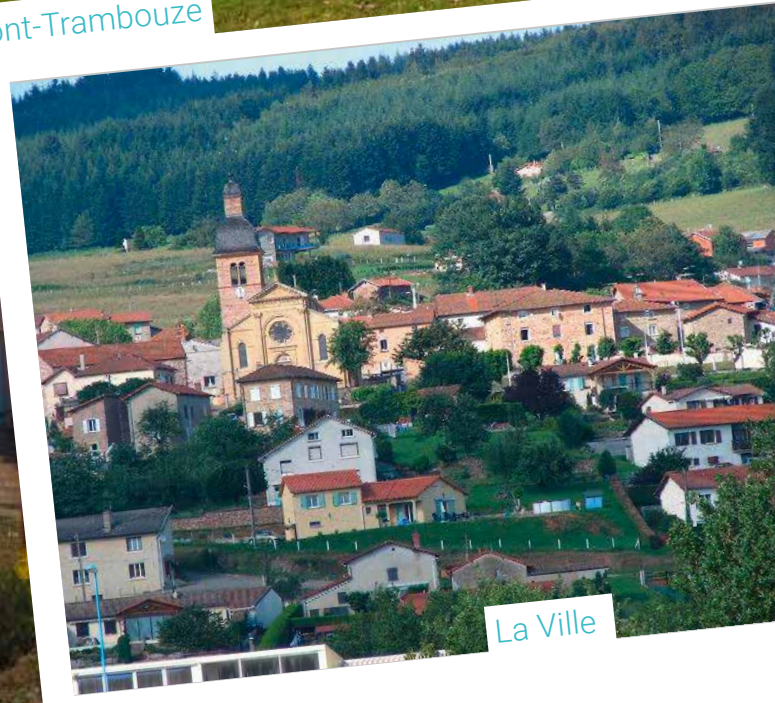
Aujourd'hui, avec ses 4 691 habitants, ces trois entités travaillent de concert pour une Commune Nouvelle qui regarde vers l'avenir et se préoccupe du bien vivre de tous.



Pont-Trambouze



Thel



La Ville

Cours commune verte

16

AVANT



APRÈS



**Protéger, préserver et respecter notre environnement est notre devoir !
Il nécessite un travail à long terme pour mettre en valeur nos atouts
environnementaux tout en veillant à les sauvegarder.**

■ La commune entretient son territoire et ses rivières

■ La **zone de la "Goutte Noire"** à proximité du Col du Pavillon à Cours La Ville a été restaurée. Les travaux ont consisté à abattre les résineux, aux racines superficielles, situés proches de la RD entre Cours La Ville et Thel, qui risquaient de chuter lors des intempéries. Des travaux ont été réalisés par le SYRRTA (Syndicat Rhin Rhodon Trambouzan), chargé de la gestion de nos rivières, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes.

■ Toute l'année, une équipe de 5 agents des Brigades Vertes de l'association Rhône Insertion Environnement, mis à disposition du SYRRTA, programme et encadre des **travaux d'entretien de nos rivières** et en particulier de la Trambouze.



■ Après un été 2015 difficile en raison des fortes chaleurs et du débit trop faible de nos rivières, le peuplement piscicole a été localement affaibli. Bonne nouvelle tout de même : la population de truites de la Trambouze a continué de croître. Une juste récompense des investissements réalisés pour **améliorer la qualité de la rivière.**





*Sentier Botanique
de Romarin*



■ Le fleurissement et l'entretien de nos sentiers retiennent l'attention des élus :

Depuis 2001, **Cours La Ville est une ville aux 3 fleurs**. L'objectif est donc de préserver ce niveau de fleurissement en centre-ville, mais aussi de l'étendre à l'ensemble du nouveau territoire de COURS.

■ Le **Sentier botanique de Romarin** donnant accès à la Chapelle du Calvaire et permettant de belles promenades a été inauguré en juin 2015.

■ Une agriculture présente sur tout le territoire :

La Commune Nouvelle compte **10 exploitations agricoles** : 7 à Cours La Ville, 2 à Thel et 1 à Pont-Trambouze. Leurs principales productions sont le lait et la viande et elles fournissent une vingtaine d'emplois. Certaines participent aux concours départementaux, régionaux ou nationaux, témoignant de la vivacité de leur activité.

Chaque lundi de Pentecôte, la **Fête de la Ferme** à Cours La Ville attire un public nombreux.

Fleurissement :
5 500 plantes
 annuelles,
600 plantes vivaces,
30 arbres.

**Sont en cours de
 plantation pour la
 saison 2016.**



Cours, ville sociale et protectrice

18

La Mairie de COURS, travaille en partenariat avec le Centre Social & Culturel, elle a renouvelé sa convention enfance jeunesse avec la CAF du Rhône.

Ce contrat assure un financement de la petite enfance et de l'enfance jeunesse sur notre territoire.

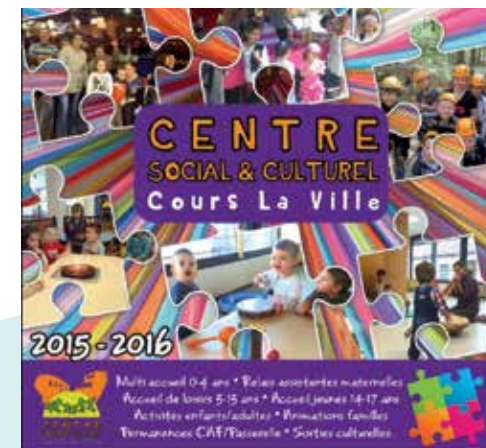


Solidarité, entraide, attention envers les plus faibles, la commune s'engage au quotidien pour que chacun, quel que soit son âge, sa situation ou son niveau social se sente bien dans la ville.

■ Le Centre Social & Culturel de COURS

Le Centre Social & Culturel de COURS, géré par une association Loi 1901 est ouvert à tous et propose différentes activités et services à toutes les générations.

- Permanences :
CAF et UDAF du Rhône,
La Passerelle.
- Coup de pouce aux associations :
mise à disposition d'un minibus ou d'une salle.
- Aides aux familles :
Multi accueil « Îlot Câlin »,
Relais Assistantes Maternelles « Les Matins d'éveil »,
« Maison Récréation » lieu d'accueil parents/enfants.
- Accueil de Loisirs :
Les Acrobates (3-9 ans),
Kid'y Cours (10-13 ans).
- Accueil des 14/17 ans.
- Conférences et échanges.
- Sophrologie, Yoga, Échanges de savoir, Dessin/Peinture...



Plus d'informations :

Centre Social & Culturel

Rue de la Loire - Cours La Ville

69 470 Cours

Tél. : 04 74 89 86 77

Courriel : cs.cours@orange.fr

Facebook.com/centre-social-culturel-cours

■ « Le Florentin », Foyer Résidence pour Personnes Âgées

Administrée par un Conseil syndical composé de Cours et de Thizy les Bourgs, la résidence, située 36 rue du Général Leclerc à Cours La Ville, accueille des personnes âgées valides, auxquelles elle propose de nombreux services : un logement proche des commodités, un excellent cadre de vie, une tranquillité bien méritée, des animations pour rompre l'isolement, un service de restauration collective au choix...

Plus de renseignements :

contacter la Mairie : Tél. : 04 74 89 71 80

ou directement la Résidence : Tél. : 04 74 89 95 47



■ Service d'Aide à Domicile à la disposition des aînés

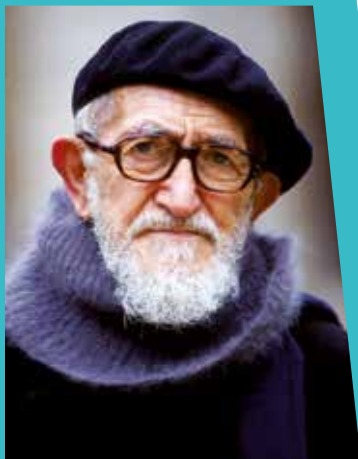
La ville de COURS aide à la gestion financière du service d'aide à domicile, qui propose un service de qualité avec du personnel qualifié, à la disposition des seniors de la commune, pour les activités domestiques et administratives, la toilette, au retour d'hospitalisation, au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou dépendantes...

Aide à domicile :

Rue de la Loire - Cours La Ville - 69 470 Cours

Tél./Fax : 04 74 89 86 55





■ Le Carrefour des solidarités d'Emmaüs

Donner ou acheter au magasin solidaire tenu par 2 compagnons dans des locaux mis à disposition gracieusement par la Municipalité au 3 rue de Paris.

**Ouvert tous les jours
(sauf le jeudi) de 9h à 12h
et de 14h à 17h**

■ COURS prend en charge les personnes fragiles grâce à son service social

Le service social de COURS permet à tous ceux qui en ont besoin, d'obtenir une aide ponctuelle d'urgence apportée par le Comité d'Entraide, le CCAS ou l'Épicerie sociale. Il fournit aussi un accompagnement vers une orientation adaptée, un soutien dans la recherche d'emploi ou l'insertion...

■ L'Escale est le rendez-vous de l'entraide

L'Escale, née en octobre 2014 est un lieu où des bénévoles aident gratuitement à remplir toutes les demandes administratives (courriers, recherches d'emploi, dossier de retraite, pensions...), à prendre rendez-vous auprès des administrations, à surfer sur Internet pour obtenir des informations ou encore à se remettre à niveau pour aider ses enfants dans leurs apprentissages.



100 personnes
reçues et aidées
depuis octobre
2014

**Accueil gratuit sans rendez-vous.
Mairie annexe « Salle des permanences »
(à côté de La Poste à Cours La Ville)
Le mardi de 10h à 11h30 (sauf vacances scolaires)
Tél. : 04 74 89 71 80**



■ Avec la COR, COURS soutient l'habitat et le logement

Les propriétaires de logements situés sur le territoire de la COR peuvent la solliciter pour divers travaux :

- lutte contre l'habitat indigne
- amélioration de la performance énergétique
- adaptation des logements à la perte d'autonomie et au handicap.



La COR vous aide à identifier les travaux nécessaires et vous informe sur les aides financières mobilisables.

Permanences d'informations :

en mairie de Cours La Ville, chaque 4^e mardi du mois, de 9h30 à 12h.

Renseignements :

Contactez la Plateforme locale de la COR :

Tél. : 04 74 05 51 13 - ou Courriel : renovation@c-or.fr

■ COURS innove et crée la Mutuelle Santé dédiée aux habitants de son territoire

La Municipalité a négocié des tarifs préférentiels auprès d'une mutuelle locale au profit de ses habitants qui souhaitent souscrire un contrat mutuelle santé. Tous les habitants de Cours peuvent y adhérer.

Renseignements en mairies



21



■ Bourse au permis de conduire de nos jeunes

Chaque année, la Mairie offre 500€ à valoir sur le coût du permis, à 4 jeunes disposant de peu de ressources et en échange d'une activité bénévole d'intérêt collectif (travaux au service des espaces verts, à la voirie ou aux activités de secrétariat).

La demande se fait au service social où chaque dossier est étudié par la commission des affaires sociales.

Cours, ville sportive, culturelle et festive

Offrir des moments de partage, créer le lien entre les habitants au travers de loisirs sportifs, culturels ou festifs, une ambition de COURS. Tout au long de l'année les animations, les manifestations organisées par la commune, épaulés par le savoir-faire des associations ponctuent notre vie quotidienne.

Sports

■ La piscine

24 sports pratiqués sur la commune.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la piscine de COURS appartient à la COR et rencontre toujours un vif succès. Toutes les générations s'y retrouvent et les scolaires en profitent pleinement.

Horaires d'ouverture de la piscine

**Lundi-Mardi : 11h30 à 13h30 et 16h30 à 17h30
avec un créneau réservé au 3^e âge de 17h30 à 20h**

Mercredi : 12h à 19h45

Vendredi : 17h30 à 20h

Dimanche : 9h à 12h

Attention !

Horaires différents pendant les vacances scolaires :

www.ouestrhodarien.fr

Piscine/Tél. : 04 74 89 18 65 ou COR/Tél. : 04 74 05 06 60

Locations des salles communales et du mobilier :

Tous les équipements de la Commune Nouvelle sont accessibles à tous les habitants de Cours aux tarifs des résidents.

Consultation des disponibilités de salles, tarifs et réservations dans les 3 mairies du territoire.



SEP :
- 8 sections dont celle du Judo 📷
- Plus de 500 adhérents



Cours La Ville Cyclisme, une association dynamique :

96 adhérents

3 courses cyclistes organisées par an

Culture



■ L'Épicerie Culturelle

« L'Épicerie culturelle », après le succès de ses derniers passages, ce groupe d'artistes professionnels itinérants aux multiples talents fera son retour à COURS. Réservez dès à présent vos jeudis : 16/06, 21/07, 18/08, 01 et 29/09, à 15h à Cours La Ville et vos vendredis : 17/06, 22/07, 5 et 19/08, 2 et 30/09 à 12h à Thel.

■ « L'Écritoire d'Estieugues »

Association culturelle créée et implantée depuis 2001 à Cours La Ville d'où elle fait rayonner la langue française dans tous ses états (poésie, chanson, nouvelles, écriture, puissance de la parole...) en France et au-delà de nos frontières. Avec ses cafés philo, ses soirées poétiques, sa participation au « Printemps des Poètes », ses cercles de lecture, ses ateliers d'écriture, ses « Conversatoires de Poésie Contemporaine » et en point d'orgue ses « Rencontres Littéraires », l'Écritoire d'Estieugues multiplie les occasions de faire découvrir et apprécier notre langue au plus grand nombre, novices ou aguerris, jeunes ou plus âgés.

Plus d'infos :

Site Internet : www.lecritoiredestieugues.fr

Courriel : ecritoiredestieugues@orange.fr



■ Jumelage

Les coopérations et les échanges sont nombreux avec nos villes jumelées. Les Anglais de Winslow seront reçus à Cours La Ville en juin prochain, comme nos amis Libanais.



23



« Un conversatoire »
Samedi 9 Avril 2016
Rencontre avec
la poétesse Danièle
Faugeras



■ Bibliothèque

Son succès n'est plus à démontrer, tout au long de l'année la bibliothèque, située à Cours La Ville, propose de nombreuses animations pour tous les âges : le mercredi par exemple, les tricoteuses envahissent les lieux pour de joyeuses conversations. De nombreuses expositions ont lieu tout au long de l'année. Des séances de dédicaces et des conférences sont également souvent organisées.

Rétrospective et agenda sur :

<http://bibcourslaville.canalblog.com/>

ou sur Facebook :

Bibliothèque-Municipale-de-Cours-La-Ville

Tél : 04 74 89 87 09



■ Tourisme et patrimoine

La Chapelle du Calvaire, devenue plus accessible avec le sentier de Romarin, poursuit sa rénovation par les bénévoles des associations locales « Cours La Ville Initiative et l'Association Paroissiale » avec l'aide financière de la Mairie.

Après le changement de sa porte, les travaux de rénovation continuent. La Municipalité remercie les bénévoles pour leur investissement dans la mise en valeur de notre territoire.



■ Festivités

■ Les 130 ans de Pont-Trambouze, anniversaire célébré en juin prochain par différentes manifestations organisées par le Comité Inter Sociétés, en collaboration avec la Mairie :

- défilé de chars,
- marché artisanal,
- démonstration de matériel agricole et exposition de voitures anciennes,
- concerts de différents groupes de musique.

Sans oublier tout le week-end la fête foraine dans une ambiance conviviale.

■ Tradition d'automne avec la fête des marrons à Thel le 30 octobre.

■ La soirée annuelle de Cours La Ville animation, en novembre.



Venez nombreux participer !



Cours prépare l'avenir de ses enfants

473 enfants scolarisés sur la commune de COURS (Maternelles et primaires).

25

Responsable des écoles maternelles et primaires, COURS met en œuvre les moyens et les compétences à sa disposition pour faire fonctionner ses écoles dans les meilleures conditions. Qu'il s'agisse des activités adaptées aux nouveaux rythmes scolaires ou des modes d'accueil pour les plus petits, la Municipalité s'engage auprès des familles.

■ Les 6 écoles de COURS



École publique élémentaire Léonard de Vinci

6 rue Irénée Giraud - Cours La Ville

69 470 COURS

Tél. : 04 74 89 73 71

Directeur : **Franck BROSSY**

Effectifs : **116 élèves**



École publique maternelle Jacques Prévert

4 rue du Docteur Sénac - Cours La Ville

69 470 COURS

Tél. : 04 74 89 73 30

Directrice : **Corinne ROUSSET**

Effectifs : **74 élèves**



École privée primaire St Charles

Rue de la Loire - Cours La Ville

69 470 COURS

Tél. : 04 74 89 74 19

Directrice : **Maud LÉPINE**

Effectifs : **98 élèves (maternelles et primaires)**



École publique primaire de Thel

Le Bourg - Thel

69 470 COURS

Tél. : 04 74 64 81 22

Directeur : **Marina DELORME**

Effectifs : **46 élèves (maternelles et primaires)**



École publique primaire La Farandole

25 rue Aimé Christophe

Pont-Trambouze

69 470 COURS

Tél. : 04 74 64 11 57

Directeur : **Alexandre PEREZ**

Effectifs : **63 élèves (maternelles et primaires)**



École publique primaire Marcel Pagnol

Rue des Écoles – La Ville -

Cours La Ville

69 470 COURS

Tél. : 04 74 89 80 31

Directeur : **Patrick MOREL**

Effectifs : **76 élèves (maternelles et primaires)**



La COR attribue à chaque école, en fonction de son nombre d'élèves, une enveloppe financière dédiée à l'informatique.

■ Conseil Municipal Enfants

Le CME de Cours La Ville est une école de la démocratie puisqu'il fonctionne comme celui des adultes avec l'élection du Maire et des Adjoints et la participation des 14 jeunes Conseillers aux cérémonies officielles. Les enfants élus se retrouvent régulièrement pour réfléchir à des projets et mettre en œuvre des actions telles que : « Ensemble pour nettoyer notre Commune » et « Journée découverte de la COR ».

Toute l'actu du CME :
<http://www.courslaville.fr/mairie/conseil-municipal-enfants>



Le mandat des jeunes élus se terminera en juillet. Pour le clôturer, Patrice Verchère, Député du Rhône, a invité les enfants à visiter l'Assemblée nationale. Cette sortie est prévue le 6 juillet prochain. Les enfants iront aussi découvrir la Cité des Sciences lors de ce périple parisien.



Les prochaines élections du CME en octobre seront ouvertes aux élèves de Pont-Trambouze et Thel.

■ Péricolaire

Le Centre Social & Culturel et la Mairie organise les activités périscolaires suivant une convention d'objectifs et de moyens qu'ils ont signée ensemble en novembre 2015. À Cours La Ville, le périscolaire a lieu le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. Les inscriptions se font au trimestre. Cinéma, théâtre, musique, chants, expression corporelle, zumba, escrime sont proposés aux enfants, tout cela encadré par des animateurs diplômés du Centre Social & Culturel, des intervenants extérieurs et du personnel communal. À Pont-Trambouze et Thel, ce sont 45 min/jour d'activités entièrement gérées par les Communes déléguées, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.



BON À SAVOIR :

Un projet d'harmonisation de ces temps périscolaires est en cours d'étude pour une meilleure efficacité du service rendu aux familles.



Cours bien gérée

La commune nouvelle COURS, a été officiellement créée le 1^{er} janvier 2016

Son budget 2016 a donc été élaboré pour les trois communes de Cours La Ville, Pont-Trambouze et Thel, après étude des comptes administratifs 2015 de chacune d'entre-elles. Et, c'est un budget consolidé que nous avons cette année.



La nouvelle Municipalité tient ses engagements et ne modifie pas les taux des impôts locaux de chacune des communes déléguées.

Cependant, pour Cours La Ville et Thel les taux d'imposition du Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône (SYDER) que le contribuable retrouve dans la colonne «Syndicat» de son avis de taxe foncière seront incorporés dans les taux communaux, compte tenu que la participation financière de la commune au syndicat sera inscrite en dépense sur le budget communal. Financièrement, ce changement sera neutre pour les contribuables de Cours La Ville et Thel. Tout en sachant qu'à partir de 2017 un lissage sur 8, 10 ou 12 ans aura lieu pour terminer avec un taux identique dans chaque commune déléguée.

€

5 437 448 €

Montant du budget de fonctionnement

En valeur, le budget de fonctionnement ne change pas beaucoup puisque l'apport des communes de Pont-Trambouze et Thel équivaut à la baisse du coût de gestion de la piscine de Cours La Ville, désormais administrée par la COR (Communauté de l'Ouest Rhodanien).

Montant du budget de fonctionnement : 5 437 448 €

En 2016, les recettes de Dotation Globale de Fonctionnement sont maintenues avec seulement une légère augmentation en raison de la création de la Commune Nouvelle.

Montant de la DGF : 653 539 €

Les subventions aux associations restent au niveau de celles de 2015 pour les trois communes.

Montant des subventions aux associations en 2016 : 546 297 €

€

2 733 803 €**Montant du budget
d'investissement pour 2016**

- Château de la Fargette : environ **50 000 €** (étude)
- Salle d'animation de Pont-Trambouze :
coût global **1 200 000 €** (**300 000 €** en 2016)
- Salle municipale de Cours La Ville :
environ **450 000€**
- Transfert de la Mairie de Thel : environ **150 000 €**
- Barrage de Cours La Ville : environ **250 000 €**
(dont **129 000 €** en « **Reste À Réaliser** »).
- Mises aux normes d'accessibilité des bâtiments
publics de COURS : environ **200 000 €**
- Aménagement du centre-ville : environ **400 000 €**
(dont **325 000 €** en « **Reste À Réaliser** »).



Ces investissements importants se feront sans aucun recours à l'emprunt.
Laisant ainsi une dette consolidée, bien inférieure à celles des communes de 3 500 à 5 000 habitants

Dette de COURS :
47 €/habitant

Dette des communes de la même strate :
841 €/habitant



29

Un des bénéfices de la création de la commune nouvelle, réside dans la mutualisation des moyens et du personnel des communes fondatrices.

Désormais les agents seront tous au service de l'ensemble de la population de COURS comme par exemple :

- Interventions des services Techniques et Espaces Verts de Cours La Ville à Pont-Trambouze, pour l'entretien de terrains aux entrées et sorties de la ville.
- Mutualisation des services administratifs et comptables pour en optimiser les coûts : nouvelle organisation et répartition des tâches ainsi que la mise en commun des logiciels, tel que la gestion des cimetières, ou encore des élections.

Cours se développe et entretient ses infrastructures

30

COURS :

64 km de voirie communale

44 établissements recevant du Public (ERP)

Entretien des bâtiments communaux, les voiries et investir pour l'avenir, c'est le rôle d'élus responsables.

En 2016, les projets sont nombreux, acquisitions, aménagements et travaux sont prévus sur chaque territoire de Cours avec différentes actions.

À La Ville :

- réflexions et chiffrage du réaménagement du Centre-ville avec pour objectifs l'embellissement du bourg, la réfection des trottoirs et la mise en sécurité et en accessibilité entre autres ;
- remise à niveau des parkings publics.



À Thel :

- Étude de la rénovation des logements de La Guillaumette.
- Déplacement de la Mairie Annexe à la «Maison Plasse», pour ensuite permettre l'agrandissement de l'école.



À Cours La Ville :

- rénovation de la salle municipale de la « Rue du Commerce »,
- phases 3 et 4 du réaménagement du Centre-ville entre autres : Rues du Commerce, de la Mairie, du Dr Sérac, Gambetta et Place Vieilly,
- restructuration du square Valentin, imaginé sous forme d'avion en hommage à l'aviateur coursiaud, rénovation du monument aux morts et déplacement du lion de Belfort,
- fin du réaménagement du parc Poizat après la démolition de son mur de clôture dont la rénovation était impossible du fait son état de délabrement avancé : une nouvelle vue, un nouveau cadre et une nouvelle entrée.,
- remplacement et aménagement de l'éclairage public en partenariat avec le SYDER.



Projet des travaux de la place Vieilly



Dénomination et numération des rues et voies en cours de réalisation sur Cours La Ville et Thel.



150 places
dédiées aux
animations



Début des travaux prévu à l'automne 2016

À Pont-Trambouze :

- construction d'une salle d'animation de 150 places, "Le Magnolia", dédiée aux réceptions associatives et privées,
- fin de l'aménagement du nouveau parking de la Maison Chervier,
- changement de l'éclairage public dans la traversée du centre, côté Sud.

Et aussi :
Harmonisation des PLU,
1^{res} démarches en septembre 2016.

En priorité :

- Création d'un PLU à Thel qui est toujours soumis au règlement d'urbanisme national,
- Création d'un PLU sur le territoire de la commune de Pont-Trambouze qui était sous POS jusqu'à fin février dernier,
- Modifications de certains points du PLU en vigueur sur Cours La Ville (prescriptions relatives aux buttes de terre, coloris des toitures, actualisation du nuancier des façades pour harmoniser les teintes avec ceux d'autres fabricants, modification de la zone naturelle).



Mais aussi :

- La dénomination et la numérotation des rues et voies, effective en 2017,
- Une application de la réglementation en vigueur à Cours La Ville à tous les cimetières de Cours.

Cours encourage l'activité économique et l'emploi

Les élus et les acteurs économiques de la Nouvelle Commune s'impliquent pour mettre en œuvre une véritable politique de l'emploi.

- En 2016, l'aménagement de la ZA Ramberton à Pont-Trambouze sera terminé. Cette zone parfaitement équipée favorisera l'activité économique des entreprises locales,
- En parallèle, la Municipalité accompagne les commerçants du territoire de Cours qui s'impliquent pour animer nos 3 centres villes en de nombreuses occasions : 8 décembre, fêtes patronales, fêtes du jumelage, défilés des classes...



33



Commerces de Thel



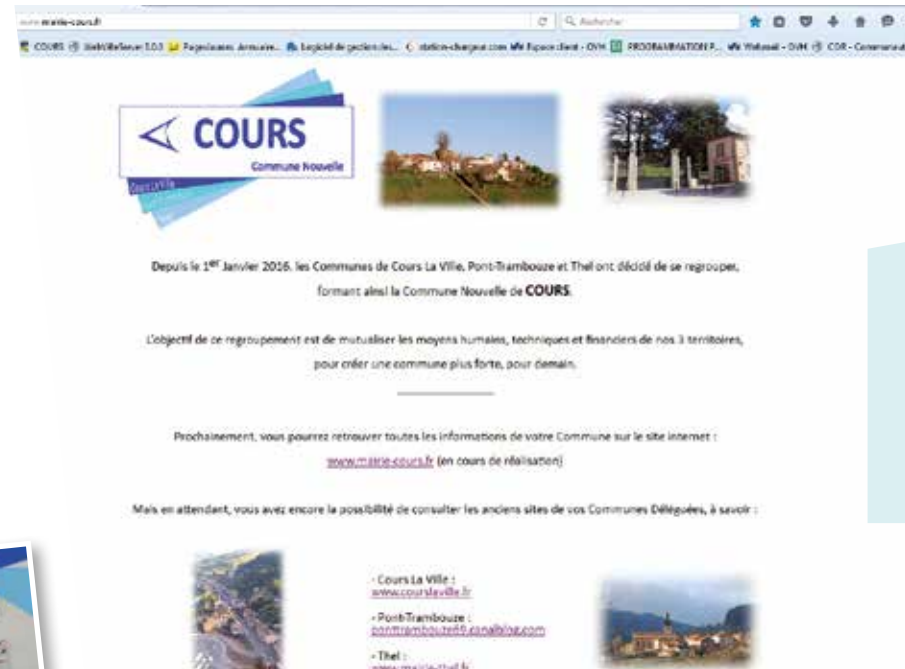
Une nouvelle communication

34

1 fois par an
« Cours magazine »,
votre magazine
d'information
municipale gratuit,
est distribué dans
toutes les boîtes aux
lettres de la nouvelle
commune.



Le CME à la cyberbase de la COR



www.mairie-cours.fr, le
tout nouveau site Internet
dédié à la commune de
Cours sera opérationnel
en fin d'année



En attendant chaque commune a conservé son propre outil :

- Cours La Ville : www.courslaville.fr
- Pont-Trambouze : <http://ponttrambouze69.canalblog.com/>
- Thel : <http://www.mairie-thel.fr/>

Libre expression

Monsieur Lachize est maintenant notre Maire. Nous lui souhaitons de réussir son mandat dans l'intérêt de nos concitoyens. Si l'on ne peut que s'étonner du choix de monsieur Verchère d'abandonner si vite son poste, nous voulons néanmoins saluer le fait que, même sur les points de désaccord, les débats sont toujours restés constructifs et courtois.

Il a souhaité, avant de partir, pouvoir dire qu'il avait créé la commune nouvelle de Cours. Nous en avons approuvé le principe, compte tenu de la baisse des dotations de l'État. Pour autant, nous restons persuadés qu'en travaillant plus tôt à ce projet, il était possible de lui donner davantage d'envergure, en nous tournant également vers les communes de la Loire qui forment notre bassin de vie, lesquelles ont été sollicitées beaucoup trop tardivement.

D'autre part, si le regroupement était souhaitable, on ne peut que constater que rien n'a été anticipé, qu'il s'est fait dans la précipitation, si bien qu'à ce jour aucune estimation des gisements d'économie n'a pu être fournie. Nous espérons que le budget 2016 ne consistera pas seulement dans la simple addition des charges existantes des trois communes.

Enfin, s'il est légitime de conserver les adjoints en place le temps de la mise en commun des dossiers, il serait souhaitable qu'une fois cette période

Mot de l'opposition

« Liste F. GASCON : Cours La Ville Demain »

passée, certains se désistent pour avoir un exécutif moins pléthorique. Rappelons que lors de la création de Thizy les Bourgs, la période transitoire n'a duré qu'un an. Si nous devons conserver l'intégralité des adjoints en poste jusqu'en 2020, notre conseil aura quelque chose de l'armée mexicaine : lors de la révolution de 1910, les troupes de Zapata et Pancho Villa se sont illustrées par le grand nombre de leurs officiers et le moins que l'on puisse dire est qu'elles n'ont pas brillé par leur organisation...

S'agissant de la COR, il faut noter que, malgré la gestion rigoureuse de son Président, la situation financière est peu reluisante : près d'un tiers de l'excédent de fonctionnement du budget principal est absorbé par les déficits de deux budgets annexes ; compte tenu de la charge des emprunts, le solde disponible pour l'investissement est très modeste. Nous avons, au moment de la création de la COR, fait part de nos réserves, en raison du niveau d'endettement de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Tarare. Nous ne pouvons que nous interroger sur le fait d'avoir à assumer un prêt toxique, signé en 2010, alors qu'à cette date un certain nombre de collectivités avait commencé à négocier la désensibilisation de ce type d'emprunts.

L'opposition municipale

À venir...

vosre agenda

mai

Dimanche 1^{er} : Duck Race d'Amitié Winslow. 📷

Dimanche 8 : 70^e anniversaire du Mémorial à Thel. 📷

Jusqu'au lundi 9 : Exposition des Amis des Arts à Cours La Ville.

Lundi 16 : Foire de Pentecôte et Fête de la Ferme à Cours La Ville.

du 30 mai au 18 juin : Rétrospective sur l'histoire du jumelage Winslow/Cours La Ville à la bibliothèque.

juin

du 1^{er} au 5 juin :

- Fête patronale et 130^e anniversaire de Pont-Trambouze. 📷

- Jumelage « Winslow/Cours La Ville » : visite des Anglais à Cours.

Vendredi 17 : Fête de l'école L. de Vinci et J. Prévert.

Samedi 18 : Fête de l'école « Marcel Pagnol » à La Ville.

Vendredi 24 : Fête de l'école « La Farandole » à Pont-Trambouze.

Samedi 25 : Fête de l'école St Charles à Cours La Ville.

Mardi 28 : Arrivée de nos amis du jumelage paroissial du Liban

du vendredi 1^{er} au dimanche 3 juillet :

Fête patronale de Cours La Ville, feu d'artifice, fête foraine et course cycliste.

Samedi 9 : Fête des Classes à Thel.

Dimanche 24 : Tour de la Vallée de la Trambouze.

Mardi 26 : Grand Prix Cycliste.

août

du lundi 29 août au samedi 24 septembre :

Expositions des tableaux de Joëlle Perroud et des ouvrages d'Ophélie Pizaine, à la Bibliothèque

septembre

du jeudi 8 au dimanche 11 septembre :

Rassemblement de camping-car, organisé par Cours La Ville Initiative.

Samedi 19 : Fête des classes de Cours La Ville.

Dimanche 25 : 80^e des Orgues de COURS, Église de Cours La Ville

octobre

1^{er} au 30 octobre : Exposition « Cuisines de France » à la bibliothèque.

Dimanche 2 : Marche de l'automne, organisée par l'Amicale Laique.

Dimanche 9 : Repas des Anciens de Cours La Ville.

Dimanche 16 : Repas des anciens à Pont-Trambouze.

Samedi 22 : « Festival Chorale » de l'association « Chant' Cours ».

Dimanche 30 : Fête des Marrons à Thel

novembre

Samedi 19 : Cours La Ville Animation
Soirée dansante annuelle, thème « Rétro »

Samedi 26 et dimanche 27 : Marché de Noël, organisé par le Lion's Club.

décembre

Jeudi 8 : Animation du 8 décembre à Cours La Ville et Pont-Trambouze.

Mercredi 14 : Contes/animations de Noël à la bibliothèque.

Samedi 17 : Concert « Chant' Cours »

Derniers WE : Animations des commerçants, pour les fêtes de fin d'année.



36

ET TOUJOURS PLUS D'INFOS sur :
www.mairie-cours.fr

ET POUR LE CINÉMA ET LA CULTURE :
actualités et programmation

flashez
moi !

retrouvez-nous
sur facebook!

